

7.

Puis l'étoile claire et luisante
 Dans la terre elle se cacha
 De peur qu'Hérode en colère
 Ne puisse savoir où est-elle là,
 Quand les Trois Rois furent passés
 La grande étoile s'est montrée
 Et droit chez le Nouveau-né,
 C'est là qu'elle s'est arrêtée.

8.

Les Trois Rois par ordonnance
 A Bethleem arrivés
 Vont trouver la Vierge sainte
 Et Jésus si mal logé.
 Dévotement l'ont saluée
 Lui présentant par estime
 Les trois dons gracieusement
 Disant : Je vous les destine.

9.

Quand la S^{te} Vierge débonnaire
 Voit venir les trois grands Rois
 De l'honneur qu'ils lui vont faire
 Remercie d'une douce voix :
 « Voilà mon Dieu, mon créateur
 Et mon Roi, mon rédempteur
 Voilà ma très digne *porteur*
 Baisez-le, c'est le Sauveur. »

10.

Les Trois Rois, tous trois bien sages
 Humblement le vont baiser ;
 De chacun le grand courage
 Commença à leur manquer.
 Ils lui ont fait leur présent
 Le cœur plein de révérence
 En pleurant tout tendrement
 Après quoi ils furent contents.

11.

Retournant remplis de joie
 Un ange leur dit en marchant :
 « Retournez par l'autre voie
 Craignez ce traître méchant. »
 Ils ont pris un autre chemin
 Pour aller à leur contrée
 Gardant pour Jésus bénin
 Toute leur seule amour donnée.

12.

Quand Hérode plein de malice
 Se voya-t-ainsi trompé
 Mit son cœur à l'injustice
 Fit comme un diable déchaîné.
 Fit décoller les Innocents
 Tous à la pointe de l'épée
 On l' vit sortir plein de sang
 Mais son âme était damnée!

13.

Prions tous ce Dieu de gloire
 Qu'il nous veuille *tertous* sauver,
 Et nous mettre en sa mémoire
 Et nos péchés pardonner.
 Pour qu'avec les trois bons Rois
 Notre âme au ciel fasse entrée
 Pour que nous aillons tous voir
 Dieu, la Vierge, Jésus l'aimé.

NOTE

Chanson recueillie en 1895 par M. Léonard RUWET, de Trembleur, de la bouche de M. G. Cresson, de Heuseux, village voisin. L'air qui nous a été confirmé par M. RUWET, nous avait été dicté en 1888 par M. Jacques GOFFIN,

professeur de musique à La Préalles-Herstal, d'après ses souvenirs de jeunesse, datant de l'époque où l'usage de la chanson se pratiquait encore jusqu'à Herstal.

Cet usage était encore dans son entière vigueur il y a environ trente-cinq ans. Il appartenait, disait-on, à des personnes de Blegny-Trembleur qui, la veille des Rois, partaient très tôt de leur village et collectaient tout le long de leur route jusqu'au hameau de La Préalles, en chantant les divers couplets de la chanson qu'on vient de lire. On disait à Herstal que l'usage était un droit, réservé à une famille déterminée. M. G. Cresson, qui paraît bien placé pour en connaître, a été interrogé récemment par M. RUWET, et il ne controve qu'en partie cette affirmation. Lorsque, il y a plusieurs siècles (?) dit-il, on a fait pour la première fois la « tournée des Trois Rois », c'est la famille Cresson qui l'a organisée; depuis cela, la tradition a passé dans cette famille de père en fils, mais l'usage de la « tournée » ne lui était pas strictement réservé; la preuve en est que d'autres l'ont organisée deux ou trois fois, « les Cresson leur ayant appris la chanson. »

Les collecteurs étaient toujours à trois : trois hommes, ou deux hommes et une femme. Deux de ces personnages étaient habillés de grandes blouses, l'une blanche, l'autre rayée de blanc et de bleu; ils portaient des chapeaux coniques, ornés de nœuds d'étoffe de couleur. Le troisième, qui représentait « le Roi noir », se basanait la figure; il était coiffé d'un turban; il portait une bourse attachée à un long manche, et au-dessous de laquelle pend une petite sonnette.

Les Cresson de Heuseux, qui étaient pauvres, avaient, dit leur descendant, organisé cette tournée pour subvenir à leurs besoins.

Elle se pratique encore actuellement, presque chaque année; seulement, elle ne s'étend plus jusqu'à Herstal, la gendarmerie du lieu ayant charitablement averti les Trois Rois que s'ils allaient encore collecter, ils seraient arrêtés et condamnés.

Tel est l'usage de cette chanson de miracle. Nous reviendrons dans un prochain article sur le sujet qu'elle traite.

O. COLSON.



PETITES LÉGENDES LOCALES

IX

Le trou du Serpent, à Court-St-Etienne



Un village de Mousty coule un petit ruisseau, tributaire de la Dyle, qui a sa source au hameau du *Ruchean*, de Court-St-Etienne. En sortant de ce hameau, le ruisseau longe un petit bois, dit de Morimont ; presque au bout de ce bois, on voit un trou profond de plusieurs mètres, où l'eau se jette en faisant entendre un clapotement qui, durant les nuits tranquilles, se fait entendre jusqu'au milieu de la campagne. Cet endroit porte le nom très simple de *Où c' qui l'aive ritte* « où l'eau retombe. »

Les paysans prétendent que ce petit gouffre n'a pas toujours existé et ils en expliquent l'origine par une légende.

Au temps passé, vivaient là de pauvres charbonniers, comme le prouvent de grandes taches de *fontes* (1) qu'on y voit encore de-ci, de-là sur le sol. Or, un énorme serpent faisait la désolation de ces pauvres gens. On raconte que la bête étouffait dans ses replis toutes les créatures qui passaient par Morimont. Il épiait leur passage, caché dans les feuilles mortes ; de temps à autre, il sortait de sa cachette et sifflait si terriblement qu'on tremblait rien qu'à entendre son air de mort.

Ce qui rendait le monstre si méchant — car il tuait même sans besoin — c'était la crainte de se voir dérober un gros diamant qu'il portait constamment sur le front. Il ne le quittait que pour se baigner, et alors, il le déposait sur une pierre plate au bord de l'eau. Au début, tout en s'ébattant dans l'eau claire du ruisseau, il ne quittait pas des yeux son trésor ; mais, après ces carnages qui avaient semé la terreur dans toute la contrée, il avait pris confiance et il allait se baigner une demi-heure durant, en plein soleil, sans plus y prendre garde.

(1) Les meules où l'on empile les bûches de bois pour en faire du charbon par la carbonisation à l'abri de l'air, se nomment *fontes* dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans le Brabant wallon.

Les braves charbonniers étaient comme tout le monde au pays, terrorisés par ce voisin ; et, comme ils étaient fort pauvres, ils auraient voulu s'emparer du fameux diamant qui reluisait comme une étoile.

Le plus malheureux de la bande, désespéré par la misère, eut l'idée de dérober cette pierre merveilleuse. Il rumina longtemps son projet. « Si j'aboutis, dit-il, tant mieux : nous serons riches. Si le serpent m'étrangle, comme tant d'autres, ce m'est égal : j'aime autant mourir que de vivre avec les miens, aussi misérablement. »

Tout de suite, il construisit une grande *fonte* ; pendant ce long travail, chaque jour sur le coup de midi, il grimpa sur un gros bouleau pour observer le manège du monstre et savoir exactement l'endroit où celui-ci déposait la merveilleuse pierre avant d'entrer dans l'eau.

Huit jours après, le charbonnier était au courant des habitudes du serpent. Il s'embusqua donc et, au moment précis où le monstre se baignait sans inquiétude et que les craquements des bûches en combustion dans la *fonte* empêchaient la vilaine bête d'entendre la marche d'un homme, le courageux charbonnier se faufila, s'approcha du diamant, s'en empara, et se retira vivement.

Le serpent, à sa sortie de l'eau, constatant la disparition du joyau, entra dans une colère terrible. Il battit les buissons en sifflant avec furie, tordant et cassant dans sa rage les branches et les jeunes arbres qu'il rencontrait. Ces recherches étant vaines, il se douta d'où venait le coup, et se dirigea vivement vers les cabanes des charbonniers. Ceux-ci, épouvantés, s'étaient barricadés ; ils avaient bouché jusqu'aux trous des cheminées ! Après dix heures de tentatives infructueuses — dix heures de terribles angoisses pour les pauvres charbonniers — le monstre dut se reconnaître impuissant.

Mais alors, au comble de la rage et du désespoir, il *broqua* dans la terre avec une telle violence qu'il creusa le trou *Où c' qui l'aive ritte*.

La légende dit qu'en *broquant* ainsi, il se brisa en plusieurs morceaux et qu'il fit voler au loin, de tous côtés, gros comme une « meule » de terre.

Le diamant fut vendu un prix fou « au roi de France » et comme l'heureux voleur était brave homme, il partagea l'aubaine avec ses frères. Devenus trop riches, ils quittèrent ensuite et pour toujours la vallée qui leur rappelait de si terribles souvenirs.

Et ils vécurent longtemps heureux.

Résumé de mon article en wallon, paru sous le pseudonyme VALDUC dans *Li Marmite* du 24 juillet dernier. La légende est encore connue de certaines vieilles personnes de Court-St-Etienne, où je suis né.

Adolphe MORTIER.

X

Le curé de Mazée

A l'extrême limite de la province de Namur, à deux lieues de Givet, jolie petite ville des Ardennes françaises, on trouve le village de Mazée, comme perdu au fond des vallées et des nombreuses collines entre lesquelles coule le Viroin.

Dans ce petit village, est un vieux château, élevé sur une colline, qui étale encore maintenant, aux quatre angles de ses grises murailles, ces gracieux encorbellements dont l'architecture du Moyen-âge était si prodigue, en même temps que ces fenêtres ogivales aux forts barreaux de fer et aux multiples petits carreaux enchâssés dans du plomb, au travers desquels ne passe jamais, malgré les plus ardents rayons du soleil, qu'un jour terne et blafard.

On ignore quels furent, avant la Révolution, les derniers propriétaires de ce castel. Pendant cette grande époque, le manoir fut vendu comme bien national et occupé alors par quelques familles de paysans qui l'avaient acheté en commun et l'avaient divisé pour s'y approprier des demeures, que leurs descendants ont conservées jusqu'à nos jours.

Le 27 novembre 1790, le serment des prêtres fut décrété. Mazée alors, tout composé de pauvres gens, était desservi par un vénérable prêtre, aussi pauvre qu'eux, qui fut requis, lui aussi, sous peine d'être déposé, de prêter le funeste serment qui violentait sa conscience. Il aima mieux partir, et, désolé, il quitta ses ouailles. A quelque temps de là, il fut remplacé par un prêtre constitutionnel qui scandalisa d'abord toute la paroisse par son impiété. On le voyait monter à l'autel botté, éperonné, le sabre au côté, pour célébrer les saint mystères. Les villageois n'assistèrent plus aux offices; on cessa de se marier plutôt que de l'être par un curé apostat; les enfants furent baptisés clandestinement dans une grange ou dans une cave, et les derniers sacrements ne furent plus administrés aux moribonds.

Un jour, le prêtre assermenté disparut de la paroisse et, avec lui, les vêtements sacerdotaux, les vases sacrés et tout le petit trésor de l'église. Bientôt une légende se forma : le diable, disait-on, avait enlevé le curé et tout ce qu'il avait souillé par son culte sacrilège; le Malin le détenait, croyait-on, dans les profonds souterrains du château. La nuit, les habitants entendaient de terrifiantes plaintes ou un vacarme infernal qui épouvantaient même les plus courageux.

Parfois, quelques hommes plus vaillants que les autres, se relayaient pour reprendre au diable le bien de leur église; mais

sous leurs yeux mêmes, tout disparaissait de cave en cave, d'oubliette en oubliette, sans qu'il leur fût possible d'y porter la main (1).

Alors, la légende s'amplifia; on avait vu défilier d'autres trésors, de véritables monceaux d'or et d'argent, aussi insaisissables que les habits sacerdotaux, les vases sacrés et le curé apostat lui-même, que remplaçait Satan sous la forme d'un dégoûtant crapaud, d'un bouc noir ou d'un chat effrayant...

La liberté du culte, la paix de l'Église rétablies par le Concordat, l'ancien pasteur rentré dans ses fonctions sacerdotales, ne mirent point fin à l'état de choses précité. Les habitants du vieux château, avides de jouir de ces richesses inouïes, appelèrent les prêtres des environs pour venir déloger le Maudit. Ils en furent incapables. De faux ecclésiastiques alors se présentèrent. Ils se faisaient remettre une certaine somme d'argent indispensable, disaient-ils, pour leurs exorcismes; puis, après s'être bien fait héberger pendant huit ou quinze jours, ces imposteurs disparaissaient aussi soudainement que les trésors du diable.

Je tiens d'un respectable prêtre des environs de Dinant, qu'il y a environ quarante ans, lui aussi avait reçu la visite de quelques naïfs villageois de Mazée, venus le trouver parce qu'on leur avait dit qu'il était fort et puissant dans l'art des exorcismes. Ils l'avaient prié et supplié de les suivre à Mazée, lui promettant, outre le dédommagement de ses frais de déplacement, tous les vêtements sacerdotaux et les vases sacrés qu'il pourrait arracher à Satan, se réservant pour eux, en gens avisés et madrés qu'ils étaient, les trésors plus pratiques d'or et d'argent, provenant, on ne savait d'où et gardés, on ne savait comment. Le prêtre refusa, essayant de combattre chez ces naturels leurs superstitions enracinées et tenaces; il n'y put réussir, et les crédules paysans se retirèrent, convaincus qu'on leur avait beaucoup surfait la science et le pouvoir du vénérable curé sur les esprits infernaux.

Maintenant, il en est de cette légende comme de toutes les légendes sorties de ces temps arriérés; elle s'est singulièrement atténuée, peut-être même effacée parmi la génération actuelle, devenue aussi sceptique à Mazée qu'ailleurs.

D'après la « Légende de Mazée » p. 153 à 160 de mon volume *Légendes et Nouvelles de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Bruxelles, Lebègue, éditeur, 1898.

Joseph CHOT.

(1) C'est une localisation de la légende de la *Gatte d'or*, gardienne de trésors qui disparaissent quand on les veut prendre — O. C.

XI

Le meunier des Fonds de Qwâreux

SUR L'AMBLÈVE

La partie la plus sauvage du val de l'Amblève est, sans contredit, celle qui est connue sous le nom de *Les Fonds d'Qwâreux* (1). Les versants des montagnes entre lesquelles elle est profondément encaissée présentent, en effet, un aspect âpre et sévère, qui s'harmonise parfaitement avec l'éternel fracas que produit la rivière coulant avec impétuosité au milieu d'énormes blocs granitiques, qui entravent son cours durant plusieurs kilomètres et semblent comme tombés là des nues, car ils paraissent étrangers au système des roches voisines. Aussi la vue de cette gorge solitaire est bouleversée — semée de ces gigantesques monolithes, qui se dessinent tantôt sur le fond miroitant des eaux, tantôt sur la verdure des bruyères et des genévriers, des hêtres et des chênes — a-t-elle quelque chose qui frappe vivement l'imagination.

On raconte (2) qu'il existait autrefois, sur le bord de la rivière, un moulin qui abritait sous son modeste toit, un ménage de six personnes : le meunier, sa femme et leurs quatre enfants. C'étaient de braves gens, pieusement résignés à leur sort, qui n'était pas brillant car il était soumis aux caprices de la rivière; celle-ci, soit en débordant, soit en se desséchant, amenait parfois du chômage.

Mainte crise avait été traversée quand survint une épreuve nouvelle qui ôta brusquement au meunier toute ressource. A la suite d'un violent orage, la rivière ayant envahi le moulin, y fit de tels ravages, que pour les réparer, il aurait fallu le revenu de plusieurs années. On conçoit sans peine le désespoir du meunier, à l'aspect de son gagne-pain détruit, à l'idée des besoins qu'allaient éprouver sa femme et ses enfants.

Un soir que livré à ses réflexions, le malheureux était assis sur un tertre situé à mi-côte, il vit tout à coup surgir devant lui un homme grand et maigre, aux yeux étincelants et tout de noir habillé.

(1) *Qwâreux* paraît signifier plein de *qoârs*, de pierres, de roches, comme *Chaineux* plein de chênes, etc. Actuellement on appelle encore *des qoârs* les pierres brutes, et aussi, chez les cultivateurs, les mottes de terre très dures qu'on brise avec difficulté. Ce serait donc à tort que PIMPURNIAUX (*Guide* I, 70) préfère l'orthographe *coireux*, se basant sur l'étymologie *coir* « bout, extrémité ».

(2) Cette légende est contée ici d'après PIMPURNIAUX [Ad. BORGNET] *Guide du Voyageur en Ardenne*, Brux. 1856, t. I, pp. 91 à 75. Marcelin LA GARDE développe le même sujet dans la nouvelle « le Meunier des fonds de Qwâreux » de son vol. *Le Val de l'Amblève*, 4^e éd. Liège Poncelet 1897 pp. 111 à 138. Les photographies qui accompagnent cet article ont été communiquées par l'éditeur M. Poncelet, que nous nous empressons de remercier.

Ce personnage mystérieux lui dit : Je connais ta position ; impossible que tu t'en relèves. Engage-moi ton âme et je te construirai un moulin pour lequel tu n'auras à craindre ni l'abondance ni la disette d'eau.

Le meunier, tremblant, ne sachant que répondre, se taisait. « Je t'accorde quatre jours de réflexion » dit l'inconnu. Et il fixa un carrefour voisin comme lieu de rendez-vous.



Grande fut l'irrésolution du meunier, ainsi mis en demeure de choisir entre l'aisance et la pauvreté. Cependant le spectacle de la misère menaçant d'atteindre irrémédiablement sa femme et ses petits enfants eut raison de ses hésitations.

Au jour dit, un peu avant minuit, il se dirigea vers le carrefour, mais non seul, comme il le croyait. Sa femme l'avait observé et avait surpris son secret dans quelques paroles échappées pendant le sommeil. Le voyant sortir, elle le suivit en secret, et, parvenue à l'endroit désigné, se blottit derrière un buisson d'où elle pouvait tout entendre.

A l'heure convenue, Satan se présenta, son pacte à la main et le lut au meunier qui le signa. De sa cachette, la pauvre femme entendit avec terreur son mari livrer son âme au Mauvais, et celui-ci promettre d'élever, sur le tertre où avait eu lieu la première entrevue, un moulin avec une bonne maison à côté ; si à la fin de la troisième des nuits qui allaient suivre, le chant du coq se faisait entendre sans que le moulin eût marché, Satan renonçait aux bénéfices de son contrat. L'infortunée en savait assez, et se hâta de rentrer dans sa chaumière aussi secrètement qu'elle en était sortie.

Pendant le reste de cette nuit déjà, on entendit un bruit inusité. Le lendemain, des amas de bois et de pierres, parmi lesquelles il s'en trouvait de gigantesques, couvraient l'endroit indiqué par le prince des ténèbres. Même bruit la nuit suivante. Au jour, l'édifice était terminé, et il ne restait plus qu'à disposer l'intérieur. Du train dont allait la besogne, nul doute que Satan ne fût prêt au moment convenu. Mais la femme du meunier avait arrêté son plan. Pendant la dernière nuit, elle se glissa, sans être aperçue, dans le nouveau moulin. Les ouvriers du diable continuaient à travailler et leur maître était au pied de la côte, jouissant par avance de la surprise de sa victime.



Il commença cependant à trahir une certaine inquiétude au moment où le jour allait poindre, rien ne bougea dans le bâtiment. Et ce fut avec rage qu'il entendit le coq du fermier pousser un cri, que suivit bientôt le cri de tous les coqs du voisinage — tandis que les ailes du moulin continuaient à rester immobiles.

Voyant qu'il était joué, Satan fit un signe, et tous les matériaux qui avaient servi à élever le moulin, se détachant de leur base, descendirent la côte, et vinrent se placer là où on les voit encore aujourd'hui.

Un cadavre humain, emporté dans cet affreux pêle-mêle, avait roulé jusqu'au bord de la rivière. C'était la femme du meunier !

Pour racheter l'âme de son mari, l'infortunée avait généreusement sacrifié sa vie, en arrêtant les ailes du moulin qui allaient s'ébranler.

O. C.



LE LANGAGE DES BÉBÉS



DAVIN a le premier signalé l'intérêt qu'il peut y avoir pour la science à étudier chez l'enfant les premières manifestations du langage. Après lui, un certain nombre d'observateurs français, allemands ou anglais ont fait de leur progéniture, de ses cris, de ses onomatopées, une étude attentive et souvent fructueuse. S'il est vrai, comme on s'accorde aujourd'hui à le penser, que la vie de l'individu résume en

quelque sorte celle de l'espèce et que les phases successives du développement soient les mêmes dans le cas particulier et dans le cas général, il faut bien admettre que cette étude linguistique peut avoir son utilité.

Nous relisons récemment une étude de M. Charles JOHNSTON (dans la *Fortnightly Review* d'octobre 1896) où l'auteur traite cette question avec autant d'autorité que le permet l'état des recherches linguistiques dans cette voie. Il rappelle que TAINE a étudié un côté de ce sujet en observant chez une fillette âgée de quelques mois, ses premiers mouvements instinctifs. La multitude de ces mouvements est énorme. Par une sélection graduelle, des mouvements intentionnels se dégagent et ils atteignent le but assigné. Suivant M. Ch. J. le même apprentissage se reproduit pour l'émission des cris. Le progrès de l'organe vocal s'accomplit par de perpétuels essais et l'éducation spontanée de cet organe se poursuit exactement comme celle des membres et des yeux.

Pendant plusieurs mois le petit enfant ne prononce que des voyelles, point de consonnes. Ce babil, d'abord vide de sens, acquiert une souplesse étonnante et finit par traduire, au moyen d'une gamme d'intonations très variées, toutes les nuances d'émotion, de surprise, de joie, de contrariété et de tristesse. Au début de cette longue période de voyelles, l'enfant répète chaque voyelle indéfiniment, la modulant et la prolongeant sans motif apparent, formant des mots comme ceux-ci : a-a-a-a-a, o-o-o-o-o-o, etc.

A mesure que les muscles vocaux se raffermissent, les consonnes, ou les « contacts » selon la définition plus exacte des grammairiens hindous, commencent à apparaître, précédées par une période transitoire d'aspirations, de demi-voyelles et de sons liquides qu'il serait très malaisé de décrire. Les premiers contacts pleins sont émis par le larynx ou par les lèvres; ainsi s'obtiennent les mots *gue-gue-gue-gue*, *pa-pa-pa-pa-pa*, répétés jusqu'à extinction de souffle. Cette tendance à redoubler les syllabes s'affaiblit peu à peu et se réduit à une seule répétition : *pa-pa*. Le mot *pa-pa* a diverses significations, mais en dernier lieu il indique un homme, et finalement il désigne le père de l'enfant. Vient après lui sa variante nasale *ma-ma*, signifiant un objet moins défini, d'une nature plus douce et d'une plus grande étendue. Vers le même temps se produit le mot *ka-ka-ka-ka*, exprimant une sensation désagréable.

Suivant M. J. le premier babil enfantin est aussi strictement international que spontané : le même chez les enfants de tous pays. Tous leurs mots englobent des idées largement générales, soit des sentiments subjectifs (mots-voyelles) soit des sensations objectives (mots-consonnes). Le sens restreint et défini des mots est notre œuvre, non celle de l'enfant. Une influence extérieure, réagissant sur la spontanéité du babil enfantin, se greffe peu à peu sur ce balbutiement aux significations multiples, de plus en plus limitées, et l'oblitére rapidement.

Il n'en est pas moins vrai, constate M. J. en terminant, que le parler de l'enfance est une survivance de la vie primitive de la race humaine. Et l'auteur en trouve la preuve en comparant le langage enfantin à sa deuxième phase, et celui des polynésiens; il trouve les mêmes procédés de formation des mots dans les parlers de ces sauvages adultes qui, à bien des égards ne sont guère plus avancés que le baby civilisé en train de spécifier les mots de son langage à lui.

Le deuxième stade du langage enfantin a été lui-même étudié scientifiquement par l'observation directe sur un certain nombre d'enfants. Une des plus curieuses observations de ce genre qui ait été communiquées aux spécialistes est celle d'un bébé dont les manifestations vocales ont été suivies et notées avec la plus scrupuleuse attention depuis son entrée dans le monde jusqu'à l'âge de deux ans. Ce bébé, du sexe masculin, répond au nom de Clifford. Nous passerons outre la première période, que les Allemands appellent

prélinguistique, et sur laquelle les indications données ci-dessus d'après M. Jouxston, s'appliquent suffisamment.

Bébé ayant donc acquis un certain nombre de notions, apprend à associer tel son avec tel phénomène; mais quoiqu'il comprit manifestement plusieurs mots, il ne cherchait pas à les reproduire et préférail recourir au langage des gestes. Les premiers mots qu'il articula, vers l'âge de seize mois, étaient non pas des reproductions de ceux qu'on cherchait à lui inculquer, mais des onomatopées de son invention, se rapportant d'une manière plus ou moins directe à des bruits naturels.

Puis enfin, reconnaissant qu'il était plus simple d'adopter les mots qu'on lui proposait, il finit par s'y décider, mais toujours en les abrégeant et les réduisant à son usage. A peu près à la même époque — c'était vers le dix-huitième mois — il commença de s'élever jusqu'à la généralisation, en classant en deux grandes catégories tous les objets qui tombaient sous ses sens : les choses bonnes à manger, qu'il appelait *moum*, et les choses impropres à cet usage, qu'il appelait *kaka*.

La première notion de forme se manifesta à propos d'une balle en caoutchouc qu'il désignait par le son *bo*. Bientôt il applique le même nom aux oranges. Et un jour, à table, ayant vu des bulles se produire à la surface d'un verre de bière qu'on versait à son papa, il s'écria aussitôt *bo!* ce qui indiquait clairement que ce son exprimait pour lui la forme sphérique.

Sa première notion de couleur lui vint d'une pomme rouge, qu'il appelait *appo*. Ayant remarqué sur la cheminée une étoffe cramoisie, il la désigna sous le même nom, ce qui montrait assez que la couleur seule le préoccupait; puis il en vint à appeler indistinctement *appo* tous les fruits qui avaient une analogie de forme avec la pomme, comme les poires ou les oranges, et toutes les teintes qui se rapprochaient du rouge.

Une faculté plus remarquable se développa chez l'enfant vers le dix-neuvième mois : celle d'appliquer aux mots de son vocabulaire encore très restreint un sens métaphorique. Par exemple, ayant vu sa sœur tremper une tartine dans du thé, il s'écria aussitôt *ba!* parce que cette opération éveillait en lui l'idée du bain qu'il prenait tous les jours, et qu'il appelait ainsi. Ayant vu un chien pantelant après une longue course, il dit à l'instant *Pouff! pouff!* mot qu'il n'avait appliqué jusque là qu'à une locomotive. De même ce qu'il avait remarqué dans la figure humaine, c'était le nez, qu'il appelait *no*; sa mère lui ayant montré une robe neuve, qu'on venait d'apporter, il fit remarquer dédaigneusement qu'elle n'avait pas de *no*, c'est-à-dire pas de face, pas de tête.

Bébé avait aussi l'habitude, naturelle à l'être humain, de rapporter tous les phénomènes ambiants à sa petite personne. Se trouvant au jardin, à l'âge de vingt-et-un mois, un jour qu'il tonnait, il dit : *Touuu* (tonnerre) *fait du bruit à Bébé*; puis il ajouta : *Vilain tonna!*... Faire de l'individu la mesure de l'univers est une des erreurs philosophiques les plus communes. Il faut la pardonner à Bébé; de plus grands que lui y sont tombés et y tombent tous les jours...

De pareilles observations, à coup sûr intéressantes, et dont les philologues se montrent avides, sont possibles dans tous les milieux et sous toutes les latitudes. Il est infiniment probable que si elles étaient nombreuses, leur codification conduirait à des conclusions d'une grande valeur scientifique, comparables à celles que l'on a pu tirer des observations faites sur les enfants à la période prélinguistique. Leur importance psychologique ne le céderait en rien à leur valeur philologique, et l'on en pourrait sans doute tirer plus d'un argument sur l'unité des procédés de l'esprit humain dans l'enfance, grâce auxquels bien des superstitions, étayées sur des faux raisonnements, ont pu s'imposer à la foi robuste des primitifs.

Le langage de l'enfant, même au point de vue direct de nos études, présente donc un réel intérêt. C'est ce qui nous a engagés à publier le vocabulaire ci-dessous. Le *parler tchutcha*, comme on l'appelle à Liège — c'est-à-dire le babillage de l'enfant à l'époque où il commence à spécifier ses mots sans trop profiter encore du langage courant — avait déjà attiré l'attention de M. BARTHOLOMEZ qui avait publié un vocabulaire dans un almanach liégeois (1). Il reprend ici son travail en l'élaguant et en le complétant.

Cette nouvelle édition, complètement refondue, appelle une remarque importante. Les observations de M. B. ne se sont pas portées sur un enfant ou sur quelques-uns; son vocabulaire est réellement traditionnel à Liège et aux environs. Il est hors de doute que l'action des adultes est pour quelque chose dans son maintien mais on ne peut nier que l'initiative, dans beaucoup de cas, n'appartienne à l'enfant; cette initiative est appuyée par l'usage qu'ont les mères surtout de parler à l'enfant son langage. On doit même croire que l'invention de la plupart de ces vocables, revient au monde enfantin : chacun peut s'assurer que des mots tels que *poupou*, *boubou*, *caca*, *fifi*, *nan-nan-ne* apparaissent spontanément dans le vocabulaire de nos bébés. Au reste, bien des mots sont des onomatopées (*hâhâ*, *zizime*, etc.), ou des réductions, des déformations

(1) *Almanach des Quatre Mathys* pour 1898. Liège. Librairie du Perron, 35, rue Basse-Wez. Prix : 0-15.

systématiques de mots wallons courants, suivant un système absolument général chez les enfants de tous les pays, et même, dans un certain sens, chez tous les primitifs. De même que le bébé appellera *baibai* « beau-beau » un jouet, en répétant simplement le mot *bai* dont l'idée est ici prépondérante en son esprit, de même le diseur de contes, le vieux paysan en casque-à-mèche de toile grise, détaillant la beauté de la Belle au bois dormant, dira : *elle esteut si belle, si belle, si belle...* C'est absolument le même procédé.

Le langage des enfants a précédemment été l'objet de quelques recherches au pays wallon. Nous signalerons tout spécialement à l'attention, comme se rattachant à notre ordre d'idées, le *Vocabulaire des noms wallons d'animaux* de M. JOS. DEFRECHEUX (1), qui donne les noms de caresse adressés aux animaux, les appellations enfantines et les cris d'appel; *les Prénoms liégeois et leurs diminutifs* par MM. LÉOP. CHAUMONT et JOS. DEFRECHEUX (2), qui donne tous les prénoms de caresse du pays liégeois; et enfin le « vocabulaire enfantin » du pays gaumet publié par M. ED. LIÉGEOIS à la suite de son *Vocabulaire* de ce dialecte (3), et qui contient une trentaine de mots, y compris des diminutifs de prénoms et des appellations enfantines d'animaux. Ces deux catégories de mots ayant été, comme on vient de le voir, traitées à part dans des travaux complets pour le pays de Liège, M. BARTHOLOMEZ a supprimé de son travail les spécimens qu'il en avait précédemment donnés.

O. C.

LI PARLER TCHUTCHA

A

aa, exprime l'acquiescement; salutation.
aaa,... exprime la satisfaction.
a, a, a... sert à attirer l'attention sur une chose que l'enfant montre.
apoupou, poupou. pomme, poire.

B

bâbâ, douleur, siège du mal, signe extérieur du mal, objet qui fait mal (4).
babaye, cheval.
babi, bibi, « habit » robe de l'enfant.
babot, sabot.
Bâbou, être fantastique dont le

(1) *Bull. de la Soc. liég. de littér. wall.* 2^e s. t. XII. Tiré à part, 3^e éd.

(2) *Id.* 2^e série, t. XV. A été tiré à part.

(3) *Id.* 2^e série, t. XXIV, p. 379.

(4) Là où la mère dira *fer bâbâ* « faire mal », l'enfant se bornera à dire *bibâ*. De même la mère dira *fer bardouf*, *fer mamêye*, *fer nan-nan-ne*, *fer gn-z-gna-gne*, etc., alors que le bébé n'emploiera chaque fois qu'un seul mot.

nom seul suffit à terroriser les enfants.

baibai, bèbelle, « beau-beau », « belle-belle » jouet.

bardouf, bourdouf, tomber, chute, objet qui fait tomber.

bib'ssa, didisse, petite bête, par exemple insecte.

bobonne, boubounne, « bonne-bonne » sucre, bonbon quelconque.

boubou, boire, boisson.

boubôûle, bubôûle, (de *broûte* « brûle ») brûler, brûlure.

C

caca, excrément ; en général, chose impropre à être mangée.

câye, morceau d'étoffe ou loque, servant de jouet.

caw-caw, (de *clawer* « clouer »), marteau, objet qui peut servir à clouer ; action de clouer.

chichî, sissi, s'asseoir ; chaise, fauteuil.

cocâ, œuf.

cucusse, porc.

cucôte, biscotte, en wallon correct *buscôte*.

D

da ou **dada**, promener.

dada, e, cheval.

dazo, dent.

didine, din'din', sonnette, cloche.

djûdjû, cheval.

dodo, dormir, lit ou berceau.

E

è, è, è... indique le désir de posséder.

ê, ê... signe de réprobation.

G

fff... indique que l'enfant désire voir éloigner quelque chose.

fêfê, café.

fifi, oiseau.

F

gâgâye : bijoux de l'enfant, tels que morceau de papier ou de verre de couleur, tesson de faïence, etc.

gnagna, gnagnagne, manger ; chose que l'on mange, contraire de *caca*.

H

hahagne, hagnî « mordre ».

hâhâ, vache.

hoûhoû, gros chien.

hûhû, cheval.

I

i, oui.

î, î, î... marque l'étonnement.

in, in, in... marque le dégoût.

L

là, merci.

M

mmm... grimace.

mama, maman.

mâma, grand'maman.

mamé, mamêye, (diminutif de *binamé, êye* « bien-aimé, ée ») gentil, gentille, doux ; objet doux au toucher, tel que : velours, mouton ; terme générique désignant les caresses manuelles que l'enfant donne ou reçoit.

mémère, grand'mère.

mignagne, manger, chose bonne à manger.

mîmisse, chemise.

minou, chat.

menotte, main, mitaine.

N

nanou, nènètte, organe féminin du bébé.

nenne, nez.

naye, canaye « méchant ».

nan-ner, fer nan-nan-ne, dormir.

nenne, nenni « non ».

nè, tenez, prenez.

nènè, sein qui allaite, biberon ; têter.

nounou, chat.

O

ôôô, (*ô* comme *o* dans le français *or*), marque la surprise désagréable, le désappointement.

ôôô, (*ô* comme *eau* dans le français *beau*) marque la surprise agréable, l'émerveillement.

oûh-oûh, désigne les objets qui font un bruit sourd.

P

pâpâ, poupon, enfant, poupée.

papai, coiffure.

patch! frappement, frapper. (Idée de bruit, mais non de blessure).

pépé, grand-père.

pèpette, derrière de l'enfant, de *petter* « frapper ».

pif-pouf, fusil.

pipi, urine, uriner.

pîpî, pied.

pipire, pomme de terre, en wallon *crompire*.

pitit, oiseau.

poupou, pomme, fruit analogue.

proute, pel, pêter.

R

roum' doudoum, tambour.

ritchitchi, oiseau.

S

sî-sî, sissite, s'asseoir ; en wallon *s'assîr*.

soû-soû, sœur ; wallon *soûr*.

T

tata, chien.

tâtâte, tâte « tartine ».

tatatche, synonyme de *caca*.

tchim'tchim', cymbales, orchestre, corps de musique instrumentale.

tchûtchôte, tchûtchette, organe mâle de l'enfant.

tète, sein qui allaite, biberon ; têter.

tic-tac, montre, horloge.

totomme, toutoumme, chute, tomber.

tralala, accordéon.

tutûte, flûte, sifflet, instruments à vent.

V à Z

vavaye, cheval.

wawawe, chien.

yû-yû, cheval.

zizi, œil.

zizime, violon.

Charles BARTHOLOMEZ.

LI MARCHAU ET LES SOHAITS

CONTE DE JODOIGNE

L' bon Dieu et Saint-Pire jouinne à l' crauce dins on pré.

L' bon Dieu vêt à casser s' crauce ; Saint-Pire el pœtette à on marchau là tot près po li r'fer.

Le bon Dieu et Saint Pierre jouaient à la crosse dans un pré.

Le bon Dieu vient à casser sa crosse ; Saint Pierre la porte à un maréchal voisin pour la lui refaire.

Saint-Pierre li demande ce qu'ê li faut.

« I n' faut t'ê s' souhaits.

— Demande le Paradis? dist-i Saint-Pierre.

— Oh! l' Paradis, dj' l'arès bolis! dist-i l' marchau. »

Saint-Père li dit co: « Demande le Paradis? »

— Oh! pah! l' Paradis, dj' l'arès bolis!... I n' faut que tchière que t'ê qu' s'achitret d' dins n'êret ni foû sins mes ordres; un poirier qui t'ê qu'êret d'sus n' dechindret ni sins mes ordres; et one boïsse que c' que mouxret d' dins n' sortêret ni sins mes ordres. »

∴

Vola l' marchau que drê se paure, se paure, se paure.

Comme i n'areut pus pont d' fier, i fait marché avou l' diale po-z-oyu de fier po sept ans.

Ah!...

Après sept ans l' diale arrive:

« Allons, marchau, est-ce que nos 'nn' allans? »

— Oyu, dist-i, mins m' faut mette mes solers; achil'-te one miette dins l' fauteuge », dist-i.

Bon!

« Eh bê, dist-i l' marchau, êne allans-ne? »

Ni moyê à l' diale de sorti de l' tchière!!

« Lais-m'aller, dist-i l' diale, dje t' donrê co de fier po sept ans. »

Ah!...

Les sept ans passés, l' diale qu'arrive:

« Allons, dist-i, marchau, nos partirans. »

— Bê oye; mins n' mindj'ri-ne ni one poire êne allant? Na là des

Saint Pierre demande ce qu'il lui faut.

« Il me faut trois souhaits.

— Demande le Paradis, dit Saint Pierre.

— Oh! le Paradis, je l'aurai *tout-jours* (quand même), dit le maréchal.

Saint Pierre lui dit encore: « Demande le Paradis! »

— Oh! bah! le Paradis, je l'aurai quand même!... Il me faut une chaise que celui qui s'assoira dedans n'ira pas hors sans mes ordres; un poirier que celui qui ira dessus ne descendra pas sans mes ordres; et une bourse que ce qui ira dedans ne sortira pas sans mes ordres. »

∴

Voilà le maréchal qui devient si pauvre, si pauvre, si pauvre.

Comme il n'avait plus point de fer, il fait marché avec le diable pour avoir du fer pour sept ans.

Ah!...

Après 7 ans, le diable qui arrive:

« Allons, maréchal, est-ce que nous partons? »

— Oui, dit-il, mais il me faut mettre mes souliers; assieds-toi un peu dans le fauteuil », dit-il.

Bon!

« Eh bien, dit le maréchal, nous en allons-nous? »

Pas moyen au diable de sortir de la chaise!!

« Laisse-moi aller, dit le diable, je te donnerai encor du fer pour 7 ans. »

Ah!...

Les sept ans passés, le diable qui arrive:

« Allons, dit-il, maréchal, nous partirons. »

— Eh bien, oui; mais ne mangerions-nous pas une poire en allant?

« belles! l'arès-êne s'aprantos po m'achisus l' coup. »

Et l' diale a l' copette de poirier. Et l' marchau jresse po 'nn' aller:

« Allons, ralet, est-ce que nos 'nn' allans. » dist-i?

La l' diale que n' sarot pas dechinde d'jus de l' poirier!

« Marchau, lais-me dechinde, dje t' donrê co de fier po sept ans. »

Après les sept ans, l' diale qu'arrive: « Te n' m' âce pas c' coup-ci; ne re pas avou l' poirier ni l' tchière; nos faut parti à l' instant même. »

Le marchau prend s' boïsse et un cayau: « Allons nos 'nn' irans. »

Les vla êroge.

En rotant, l' marchau:

« T'ê l' maisse des diales, dist-i. Te fais c' que t' vons, ainsi? »

— Aye, dist-i.

— Est-ce que te t' fros bê der'nu comme ce-t' église-là? dist-i (qu'ê n'areut one église là tout près).

— Aye, dist-i.

— Et comme ce p'tit cayau là, wais? dist-i.

— Aye, dist-i l' diale.

— Fais-te on pau vnu, ainsi. » dist-i.

Le diale se fait vnu comme le p'tit cayau; le marchau prend l' cayau, l' tape ês s' boïsse et i t' serre.

I crie après ses ovrîs-marchaus: « Allais, les marchaus, les maurtias! » dist-i.

I met l' boïsse sus l'êglume; là les marchaus: pik et pank sus l'panse de diale!

« Marchau, lais-me sorti, dist-i, t'urê de fier po tote te vie! »

Et l' marchau lait aller l' diale.

Il y en a là de si belles! Vas en cueillir quelques unes pour manger sur le chemin. »

Et le diable au-dessus du poirier. Et le maréchal prêt à partir:

« Allons, ralet, est-ce que nous nous en allons? » dit-il.

Voilà le diable qui ne saurait plus descendre bas du poirier.

« Maréchal, laisse-moi descendre, je te donnerai encore du fer pour sept ans. »

Après les sept ans, le diable qui arrive: « Tu ne m'auras plus ce coup-ci; ne viens plus avec ton poirier ni ta chaise; nous faut parti à l' instant même. »

Le maréchal prend sa bourse et un caillou: « Allons, nous partirons. »

Les voilà en voie.

En marchant, le maréchal:

« Tu es le maître des diables, dit-il. Tu fais ce que tu veux, donc? »

— Oui, dit-il.

— Est-ce que tu te ferais bien devenir comme cette église-là? dit-il (qu'il y avait une église là tout près).

— Oui, dit-il.

— Et, comme ce petit caillou là, vois? dit-il.

— Oui, dit le diable.

— Fais-toi un peu (de)venir, alors » dit-il.

Le diable se fait venir comme le petit caillou; le maréchal prend le caillou, le jette dans sa bourse et il la ferme.

Il appelle ses ouvriers-maréchaux: « Allons, les maréchaux, les marteaux, » dit-il.

Il met la bourse sur l'enclume; voilà les maréchaux: bing et bang sur le ventre du diable.

« Maréchal, laisse-moi sortir, dit-il, tu auras du fer, pour toute ta vie! »

Et le maréchal laisse aller le diable.

Là l' marchau meurt. I va bouchi
à l' porette de l' infer :

« Toc, toc !

— Qui est là ?

— C'est l' marchau, dist-i.

— Hô ! l' marchau, nos n'êl volans ni, l' marchau ! »

Ah !...

Là l' marchau qu'est évoyé à
l' porette de Paradis :

« Toc, toc !

— Qui est là ? dist-i Saint-Pierre.

— C'est l' marchau, dist-i.

— L' marchau, nos nê l' volans ni.

— Droyez one petite craye de
l' uche ; on dit qu' fait se bya es Pa-
radis, leyiz-me taper on p'teu còp
d'ouye. »

On li drouve, i tape se cédri
d' dins. L' marchau d'mande po-z-
aller r'quaire se cédri.

Quand l' marchau est d' dins po-
z-aller r'quaire se cédri, y s'achit
d' sus.

« Et à c't heure, dj'enne irè ni,
dist i, dj'sos sus mes bés !! »

Et l' marchau est d'moré es Pa-
radis.

I l'avot bé dit qu' i l'avot todis !

Voilà le maréchal mort. Il va frap-
per à la porte de l'enfer :

« Toc, toc !

— Qui est là ?

— C'est le maréchal, dit-il.

— Hô ! le maréchal, nous ne le
voulons pas, le maréchal. »

Ah !...

Voilà le maréchal qui est parti à la
porte du Paradis :

« Toc, toc !

— Qui est là ? dit Saint Pierre.

— C'est le maréchal, dit-il.

— Le maréchal, nous ne le voulons
pas.

— Ouvrez une petite fente de la
porte ; on dit qu'il fait si beau en
Paradis, laissez-moi jeter un petit
coup d'œil. »

On lui ouvre, il jette son tablier
dedans. Le maréchal demande pour
aller rechercher son tablier.

Quand le maréchal est dedans pour
aller rechercher son tablier, il s'as-
sied dessus.

« Et maintenant, je ne m'en irai
pas, dit-il, je suis sur mes biens !! »

Et le maréchal est resté en Para-
dis.

Il l'avait bien dit qu'il l'aurait
quand même !...

Raconté à Jodoigne par M. D., 78 ans, à feu M. Edm. FRIENNE qui l'avait
communiqué à Wallonia, et publié d'abord par lui dans *Le Sauerdia*, de Jodoigne,
n° du 6 août 1893.



FÉLICIE ROPS



MATERNITÉ